République Française

COMMUNE DE BELLEVILLE-SUR-MEUSE

Extrait du procès-verbal officiel des délibérations prises par le Conseil Municipal dans sa séance du 7 novembre 2023

(Application de l'article 32 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 novembre 2023 à 20 h 10 sous la Présidence de Madame Marie-Paule SOUBRIER, Maire, dans la salle du Conseil Municipal de BELLEVILLE-SUR-MEUSE. La réunion est publique. Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 10.

Monsieur Dylan DELCROIX est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Après avoir fait l'appel des Conseillers Municipaux, Madame le Maire précise qu'il y a 15 présents, 6 pouvoirs et 2 absences.

Madame le Maire demande à l'assemblée si des personnes souhaitent enregistrer la séance, qu'elles le fassent savoir, aucune personne ne souhaite l'enregistrer.

Madame le Maire demande à l'assemblée d'approuver le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 septembre 2023. Il est approuvé à l'unanimité des membres votants.

Un Conseiller Municipal arrive à 20 h 20. Donc 16 présents, 6 pouvoirs et 1 absence.

Après le rappel de l'ordre du jour, Madame le Maire fait l'exposé des points suivants :

2023-11-47 : Installation du Conseil Municipal des Enfants

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à approuver l'installation des membres élus le 20 octobre du Conseil Municipal des Enfants qui a été créé en 2021

2023-11-48 : Suppression du grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à supprimer le grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe, à temps non complet, à raison de 17,50 heures hebdomadaires, et mettre à jour le tableau des effectifs.

2023-11-49 : Suppression du grade d'Adjoint Technique Territorial

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à supprimer le grade d'Adjoint Technique Territorial, à raison de 35 heures hebdomadaires, et mettre à jour le tableau des effectifs.

2023-11-50 : Signature de l'avenant au contrat de maintenance des bâtiments communaux IDEX

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer l'avenant n°6 au contrat d'entretien des bâtiments communaux avec la société IDEX afin de valider les indices de revalorisation.

2023-11-51 : Décision modificative pour l'opération « Mille Talents »

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à prendre la décision modificative dans le cadre de l'opération « Mille Talents ».

2023-11-52 : Décision modificative pour remboursement TCFE

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à prendre la décision modificative pour le remboursement d'une TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité) de l'année 2022.

2023-11-53 : Périodicité des règlements régie de recettes du marché

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à facturer à chaque exposant son droit de place au trimestre et ce à compter de novembre 2023.

2023-11-54 : Avis sur enquête publique société ANTOINE EST sur le Territoire de VERDUN

Par 15 voix pour et 7 abstentions : Autorise Madame le Maire à émettre un avis favorable sur l'enquête publique qui a se déroule du lundi 30 octobre au mercredi 29 novembre 2023 inclus suite à demande d'autorisation environnementale portant sur l'augmentation de la capacité de production de l'unité de lavage de citernes routières alimentaires de la Société ANTOINE EST sur le territoire de la commune de Verdun.

2023-11-55 : Avenant n° 6 au marché initial – Mise aux normes de la salle des fêtes – Lot 8 sols

Par 17 voix pour et 5 abstentions : Autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 6 au marché initial pour la mise aux normes de la salle des fêtes dans le cadre de modifications concernant la pose de carrelages à l'entrée de la salle des fêtes avec l'entreprise GIL et associés pour un montant de − 459,60 € HT.

2023-11-56 : Avenant n° 7 au marché initial – Mise aux normes de la salle des fêtes – Lot 4 Menuiseries Intérieures

Par 17 voix pour et 5 abstentions : Autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 7 au marché initial pour la mise aux normes de la salle des fêtes pour la fourniture et la pose de meubles avec l'entreprise STEINER pour un montant de 1 054 € HT.

2023-11-57 : Retenue de garantie Société PIDC

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer les documents nécessaires afin de conserver la retenue de garantie d'un montant de 1 748,39 €.

Informations diverses:

Marie-Paule SOUBRIER:

- Distribution de nouveaux containers poubelles pucés et de bio seaux par la CAGV aux administrés et reprise des anciens pour recyclage.
- 14 Points d'Apport Volontaire seront mis en place sur la commune pour vider les Bio seaux.
- Une réunion sur le composte est prévue le 04 décembre prochain.
- Dossier Age et Vie : Structure pour les Séniors sous forme de colocation → Le dossier avance.
- Projet des panneaux photovoltaïques : Le projet avance. Une réunion a eu lieu à la DDT.

Sébastien SPAGNUT :

- Rencontre avec l'ONF concernant l'Hêtre Chandelier Remarquable sur le territoire de Belleville. Arbre de 200 ans qui a subi la guerre. Essayer de le préserver.

Emilie GARAND MULLER:

- Les enfants du Conseil Municipal sont invités au Prélèvement de la Flamme le 10 novembre au Monument à la Victoire de VERDUN.
- Les enfants du Conseil Municipal participeront à la cérémonie du 11 novembre.

Questions diverses:

La séance a été levée à 21 h 20

Madame le Maire, Marie-Paule SOUBRIER

Affiché le 09 novembre 2023